

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024**

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 5 février 2024 à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5

Absence

Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier,
Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

B. Adoption de l'ordre du jour.

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 15 janvier 2024;

D. Période de questions.

E. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;
- 2) CRÉ – Demande reconduction de districts électoraux;
- 3) Entente – Délégation Compétences Matières recyclables;
- 4) Renouvellement bail – Bibliothèque Johnville;
- 5) Journée Natalie Champigny 2024;
- 6) Contribution à Tourisme Haut-Saint-François;
- 7) Facture Chem Action;
- 8) Facture EXP;
- 9) Facture Gravière Bouchard;
- 10) Régie Récupération Estrie – 1er versement;
- 11) Facture Robitaille équipement;
- 12) Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal;
- 13) Résolution Pavage du Bassin – Affectation;
- 14) Facture Transport Guy Hamel;
- 15) Facture Transport Guy Hamel;
- 16) Facture Cain Lamarre – Essenia;
- 17) Facture Impression HSF – Calendrier;
- 18) Démission directeur des communications;

F. Aménagement et urbanisme

- 1) Dossier 24-PIIA-01;

2) Demande de CPTAQ;

G. Communication et vie communautaire

- 1) Demande financière – La Passerelle;
- 2) Programme R3USSIR – persévérance scolaire;
- 3) AFÉAS – Marche invisible;
- 4) Fête des neiges;
- 5) Demande de participation financière – Album finissants;
- 6) Demande de participation financière – Tournoi de balle;

H. Travaux publics

- 1) Ressources humaines - Embauche Sylvain Brossard;
- 2) Ressources humaines - Embauche Gabriel Marcotte Huppé;
- 3) Fédération des Club de Motoneigistes du Québec – demande ajout signalisation;

I. Sécurité publique/Agglomération Cookshire-Eaton

- 1) Adjudication de contrat – Achat bunker et Apria;
- 2) Certificat tenu de registre – Règl. 341-2023-A;
- 3) Rapport annuel 2023 du Service de l'incendie de l'Agglomération de Cookshire-Eaton;

J. Avis de motion et dépôt

- 1) Dépôt de projet de règlement 343-2024 relatif à la Citation comme immeuble patrimonial de l'Église St. Peter's, située au 45 rue Principale Ouest;
- 2) Avis de motion pour le règlement 344-2024 modifiant le règlement 286-2021 sur le zonage;

K. Étude et adoption de règlements

L. Varia

- 1) Assemblée de constitution « Les Habitations du Haut-Saint-François. »;
- 2) Vitesse rue de la Station – Sawyerville;
- 3) Souper du syndicat de la relève agricole
- 4) Règlement de taxation (avis de motion et dépôt)

M. Période de questions

N. Levée ou ajournement

A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Le greffier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-02-9361

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

1) Séance ordinaire du 15 janvier 2024

Résolution 2024-02-9362

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la Séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- Roger Corriveau – District 1

Il demeure sur le chemin Kendall qui sépare sa propriété en deux. Il y a 30 ans, la municipalité a changé les ponceaux. Depuis quelques années, les gens qui vont sur le terrain se plaignent que le pont n'est pas assez large. Il se demande si la municipalité peut ajouter une section pour rendre cela plus large.

Des vérifications seront effectuées pour déterminer si les ponceaux appartiennent à la municipalité

- Christiane Lessard – Sawyerville

Elle se questionne s'ils ont les autorisations pour la marche invisible du 2 avril 2024. On l'informe que la ville peut l'assister dans sa demande de signalisation pour le MTQ puisqu'il s'agit d'une route numérotée.

- Amélie Leblond

Elle se présente au conseil puisqu'elle aimerait revoir l'idée du parc à Birchton. Elle se questionne sur l'orientation du conseil par rapport au parc et souhaite mettre de l'avant les idées du groupe.

Le maire Mario Gendron l'invite à prendre rendez-vous au bureau de projet afin de soumettre ses idées. Il mentionne qu'il y a des possibilités avec le terrain. Il informe les citoyens que la Ville ne peut s'occuper du terrain de balle. Il souhaite toutefois qu'il y ait d'autres activités pour les citoyens de Birchton afin qu'ils puissent profiter du terrain de la Ville.

Il affirme que le dossier est actuellement en « pause » afin d'en arriver avec un consensus.

- Marie Beaudoin

Elle soulève qu'en 2023, il était utile d'avoir le calendrier de la municipalité avec tous les événements. Le maire reconnaît qu'il manque d'information pour 2024.

- Robert Peloquin

Depuis plusieurs années, il a présenté une demande pour poser des arrêts au centre du village de Birchton. Trois affiches ont été installées, mais la problématique de conduite dangereuse demeure encore. Les membres du conseil l'informent qu'il sera ajouté sur la liste pour qu'un radar soit déplacé.

Il serait également pertinent d'installer des affiches mentionnant de faire attention aux enfants sur la rue Chute.

- Peter Larry

Il questionne les membres du conseil à savoir s'ils ont des renseignements sur la fermeture potentielle de la Caisse Populaire. Les membres du conseil n'ont pas d'information.

E. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;

Résolution 2024-02-9363

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) CRÉ – Demande de reconduction des districts électoraux;

Résolution 2024-02-9364

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R LRQ, c. E-2.2)*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande la reconstruction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconstruction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique le nombre d'électrices et d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour reconduire la division actuelle de son territoire en districts électoraux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Entente – Délégation de compétences Matières recyclables;

Résolution 2024-02-9365

ATTENDU que le gouvernement a adopté le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, lequel entraîne d'importants changements dans la gestion des matières recyclables en introduisant une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour la collecte sélective;

ATTENDU que l'article 53.31.0.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement.

ATTENDU qu'Éco Entreprises Québec (ci-après « ÉEQ ») est l'organisme de gestion désigné par le gouvernement, à qui est confié la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec.

ATTENDU que la MRC du Haut-Saint-François (ci-après « La MRC ») a reçu une confirmation d'ÉEQ spécifiant qu'elle a été identifiée par ÉEQ pour conclure une entente portant sur sa désignation à titre d'Organisme signataire de l'entente-cadre et ce, pour les 14 Municipalités de la MRC;

ATTENDU que la MRC mène actuellement une étude pour l'analyse et l'optimisation de la collecte sélective, dont les résultats devraient proposer un ou des scénarios permettant d'optimiser la collecte sélective dans la MRC;

ATTENDU que cette étude ne sera pas terminée avant la date-butoir du 21 janvier 2024, fixée par le Gouvernement;

ATTENDU qu'il y a lieu à ce que les municipalités locales (ou la Régie intermunicipale sanitaire des hameaux, qui exerce une partie de la compétence en la matière pour les municipalités d'Ascot Corner, Dudswell, Weedon et Canton de Westbury – ci-après La Régie) délèguent à la MRC certains de leurs pouvoirs, pour permettre à la MRC de conclure avec ÉEQ ou tout autre organisme de gestion l'entente requise par le règlement provincial, tout en respectant les modes d'opération actuellement en place dans les différentes municipalités de la MRC;

ATTENDU que la MRC a adopté, une résolution proposant aux municipalités locales de conclure une entente intermunicipale en lien avec la modernisation de la collecte sélective et que les municipalités locales, par l'adoption de la présente résolution, manifestent leur accord pour conclure une telle entente;

ATTENDU que le texte d'une entente de délégation de compétences pour les matières recyclables a été transmis préalablement aux municipalités locales et à la Régie;

ATTENDU que la municipalité considère opportun d'adopter l'entente de délégation de compétences pour les matières recyclables transmise par la MRC;

ATTENDU que toute municipalité locale peut conclure avec toute autre municipalité, quelle que soit la Loi qui la régit, toute entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marcel Charpentier
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Marc Dickenson
ET RÉSOLU

QUE le conseil approuve l'entente de délégation de compétences pour les matières recyclables transmise par la MRC;

QUE le conseil autorise et mandate Monsieur Mario Gendron, maire, et Monsieur Martin Tremblay, directeur/directrice général/générale, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de délégation de compétences pour les matières recyclables;

QU'une copie de la résolution soit transmise à la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Renouvelle bail – CPE Johnville;

Résolution 2024-02-9366

CONSIDÉRANT que le bail octroyé au CPE II était une fois pour la location du 175-A, route 251 à Cookshire-Eaton arrive à échéance le 29 février 2024 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault ET résolu d'autoriser monsieur Mario Gendron, maire et monsieur Martin Tremblay, directeur général à signer le bail entre la Ville de Cookshire-Eaton et le CPE II était une fois d'une durée d'un an au montant de 1 600 \$ par mois pour un an.;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Journée Natalie Champigny 2024;

Résolution 2024-02-9367

CONSIDÉRANT que le samedi 2 mars prochain aura lieu la journée Natalie Champigny;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, et résolu :

QUE la salle Guy-Veilleux soit offerte gratuitement et que la Ville fasse l'achat de dix billets, à la Fondation Christian Vachon pour sa Journée Natalie Champigny pour l'année 2024;

QUE le conseiller Roger Thibault, la conseillère Josée Pérusse et la conseillère Daphné Raymond soient nommés pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Contribution à Tourisme Haut-Saint-François

Résolution 2024-02-9368

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la ville appuie Tourisme Haut-Saint-François au montant de 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Facture Chem Action;

Résolution 2024-02-9369

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de CHEM Action portant le numéro F-73947 au montant total de 7 145.70 \$, incluant les taxes, datée du 8 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Facture EXP;

Résolution 2024-02-9370

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture des Services EXP portant le numéro 793582 au montant total de 10 258.80 \$, incluant les taxes, datée du 11 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Facture Gravière Bouchard;

Résolution 2024-02-9371

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Gravière Bouchard portant le numéro 43158 au montant total de 11 610.19 \$, incluant les taxes, datée du 31 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Régie Récupération Estrie – 1er versement;

Résolution 2024-02-9372

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de la Régie de Récupération Estrie portant le numéro 20240112 au montant total de 9 527.00 \$, datée du 16 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Facture Robitaille équipement;

Résolution 2024-02-9373

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Robitaille Équipement portant le numéro 255468 au montant total de 6 588.07 \$, incluant les taxes, datée du 4 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal;

Résolution 2024-02-9374

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 300 000 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal (fonds gravières et sablières).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Résolution Pavage du Bassin – Affectation;

Résolution 2024-02-9375

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'affecter les sommes comme ci-dessous pour le pavage du chemin du Bassin effectué en 2023.

Pavage du bassin								
Budget - Ministre	Budget opération	Demande supplémentaire fonds de roulement	Total	Coût à la tonne	Longueur (m)	Largeur (m)	Épaisseur (mm)	Quantité (T)
35 000,00 \$	15 000,00 \$	28 400,00 \$	78 400,00 \$	100 \$	1000	6,4	50	784

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Facture Transport Guy Hamel;

Résolution 2024-02-9376

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Transport Guy Hamel portant le numéro 10207 au montant total de 7 530.86 \$, incluant les taxes, datée du 24 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Facture Transport Guy Hamel;

Résolution 2024-02-9377

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Transport Guy Hamel portant le numéro 10208 au montant total de 5 357.84 \$, incluant les taxes, datée du 24 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Facture Cain Lamarre – Essenia;

Résolution 2024-02-9378

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000201206 au montant total de 145.84 \$, incluant les taxes, datée du 22 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Facture Impression HSF – Calendrier;

Résolution 2024-02-9379

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Impression HSF portant le numéro 16272 au montant total de 8 669.12 \$, incluant les taxes, datée du 29 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Démission directeur des communications;

Résolution 2024-02-9380

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la démission de monsieur Claude Leclair de

son poste de directeur des communications et de la vie communautaire. Le conseil lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Aménagement et urbanisme

1) Dossier 24-PIIA-01;

Résolution 2024-02-9381

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA a été faite pour le remplacement de la porte principale ainsi que de trois fenêtres de la façade avant pour le 360, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé d'autoriser la demande de PIIA;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de suivre les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conditionnellement au respect des critères demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Demande de CPTAQ;

Résolution 2024-02-9382

CONSIDÉRANT QUE Mme Aline Pelletier souhaite déposer une demande d'aliénation auprès de la CPTAQ pour le lot 4 486 177 qui se trouve dans la zone agricole décrétée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit qu'une personne qui souhaite notamment déposer une demande d'aliénation doit en faire la demande à la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation a pour objet d'aliéner et de morceler le lot 4 486 177 d'une superficie de 0,1252 ha afin d'augmenter la superficie du lot 4 486 189 afin de le rendre conforme à la superficie minimale exigée par le règlement de lotissement de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de terrain se situant sur le lot 4 486 177 ne fait l'objet d'aucune activité agricole et se retrouve en friche;

CONSIDÉRANT QUE le retrait de 0,1252 ha du lot 4 486 177 n'aura aucun impact sur l'activité, l'homogénéité et la rentabilité de l'activité agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de recommander à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation présentée par madame Aline Pelletier pour le lot 4 486 177;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Communication et vie communautaire

1) Demande financière – La Passerelle;

Résolution 2024-02-9383

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser un montant de 200 \$ afin que le Centre des femmes du Haut-Saint-François puis réaliser leur projet d'agrandissement de la maison;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Programme R3USSIR – persévérance scolaire;

Résolution 2024-02-9384

Proclamation des journées de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 19 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève, la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la région de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 16,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2019-2020);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que R3USSIR organise, du 12 au 16 février 2024, la 15^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Bien entourés, les jeunes peuvent tous PERSÉVÉRER! ». Cette édition 2024 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut allumer une étincelle dans les yeux des jeunes, du plus petit au plus grand, en posant des gestes favorisant leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton proclame les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la ville, et s'engage à :

- Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisé autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la Ville de Cookshire-Eaton pour leur persévérance scolaire;
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui;
- Participer au jeudi PerséVert le 15 février 2024, en portant des vêtements et un accessoire de couleur vert pour démontrer son engagement envers la persévérance scolaire;
- Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible;
- Faire parvenir une copie de la présente résolution à R3USSIR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) AFÉAS – Marche du travail invisible;

Résolution 2024-02-9385

CONSIDÉRANT que l'Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas) tiendra, le 2 avril 2024, une marche en reconnaissance du Travail invisible;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette activité l'Afeas nécessitera l'accès à la Salle Guy-Veilleux;

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser la gratuité de la salle Guy-Veilleux à l'AFÉAS à l'occasion de leur activité de marche invisible le 2 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Fête des neiges;

Résolution 2024-02-9386

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser, le 24 février 2024, la gratuité de la salle du niveau 2 du Centre communautaire de Johnville, **de ne pas louer la salle du niveau 1** et d'autoriser temporairement le long des voies publiques municipales et secondaires du voisinage durant la journée à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Demande de participation financière – Album finissants

Résolution 2024-02-9387

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser l'achat d'une demi-page à 100 \$ pour aider à financer l'Album des finissants 2023-2024 de la polyvalente Louis-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Demande de participation financière – Tournoi de balle

Résolution 2024-02-9388

CONSIDÉRANT QUE l'équipe des Taverniers organisera un tournoi de balle bénéfice les 14-15-16 juin 2024;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, l'équipe des Taverniers demande à la Ville de pouvoir utiliser gratuitement le terrain de baseball et l'entièreté du centre communautaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser l'utilisation du terrain de baseball et de l'entièreté du centre communautaire gratuitement pour l'évènement du 14, 15 et 16 juin 2024 pour la 2^e édition du tournoi-bénéfice de balle des Taverniers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Travaux publics

- 1) Ressources humaines - Embauche Sylvain Brossard;

Résolution 2024-02-9389

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics pour l'attribution du poste de Journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'embaucher monsieur Sylvain Brossard rétroactivement au 15 janvier 2024, afin d'occuper un poste de Journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines - Embauche Gabriel Marcotte Huppé;

Résolution 2024-02-9390

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics pour l'attribution du poste de Journalier conducteur occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'embaucher monsieur Gabriel Marcotte Huppé rétroactivement au 15 janvier 2024, afin d'occuper un poste de Journalier conducteur occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Fédération des Club de Motoneigistes du Québec – demande ajout de signalisation;

Résolution 2024-02-9391

CONSIDÉRANT que la Fédération des Club de Motoneigistes du Québec (FCMQ) souhaite ajouter une pancarte de signalisation sur la route 251;

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à présenter la demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la FCMQ afin d'ajouter une pancarte de signalisation sur la route 251 conformément aux plans fournis en pièce jointe de la présente résolution et en faisant partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Sécurité publique/Agglomération Cookshire-Eaton

- 1) Adjudication de contrat – Achat bunker et les Apria;

Résolution 2024-02-9392

CONSIDÉRANT QUE le 26 janvier 2024, la Ville a publié l'appel d'offres sur invitation numéro 2023-11-07 afin de procéder à l'achat d'habits de combat incendie;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à trois fournisseurs à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE L'Arsenal solutions environnementales et spécialisées inc. est la seule à avoir présenté une soumission, au montant de 53 374,55\$ taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, et résolu d'octroyer le contrat d'achat d'habits de combat incendie à L'arsenal solutions environnementales et spécialisées inc. au montant de 53 374,55 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-02-9393

CONSIDÉRANT QUE le 19 octobre 2023, la Ville a publié l'appel d'offres public numéro 2023-10-19 afin de procéder au remplacement des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (ARPIA) et accessoires;

CONSIDÉRANT QUE Boivin & Gauvin inc. est le plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de cet appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que le contrat de remplacement des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (ARPIA) et accessoires soit octroyé à Boivin et Gauvin inc. pour un montant de 238 814,57\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Certificat tenu de registre – Règl. 341-2023-A;

Le directeur général, greffier-trésorier dépose le certificat relatif à la tenue de registre pour le règlement d'emprunt 341-2023-A *décrétant un emprunt de 270 000 \$ pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes et d'habits de combat des incendies.*

- 3) Rapport annuel 2023 du Service de l'incendie de l'Agglomération de Cookshire-Eaton;

Déposé au conseil municipal

J. Avis de motion et dépôt

- 1) Dépôt de projet de règlement 343-2024 relatif à la Citation comme immeuble patrimonial de l'Église St. Peter's, située au 45 rue Principale Ouest;

Résolution 2024-02-9394

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du projet de *Règlement numéro 343-2024 relatif à la Citation comme immeuble patrimonial de l'Église St. Peter's, située au 45 rue Principale Ouest* conformément aux articles 572.0.1 et suivants de la Loi sur les cités et Villes fut donné le 6 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit également être déposé aux membres du conseil;

Il est noté qu'une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Avis de motion pour le règlement 344-2024 modifiant le règlement 286-2021 sur le zonage;

Résolution 2024-02-9395

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le Règlement numéro 344-2024 modifiant le règlement 286-2021 sur le zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Étude et adoption de règlements

L. Varia

- 1) Assemblée de constitution « Les Habitations du Haut-Saint-François. »;

Résolution 2024-02-9396

CONSIDÉRANT qu'un OBNL visant à construire, acquérir, améliorer et louer des habitations à loyer modique et abordable sera constitué par la MRC du Haut-St-François;

CONSIDÉRANT qu'ils requièrent la participation d'un élu pour siéger sur le conseil d'administration;

Sur la proposition la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de nommer monsieur Roger Thibault pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton pour un mandat de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Vitesse rue de la Station – Sawyerville;

Résolution 2024-02-9397

CONSIDÉRANT qu'une plainte citoyenne a été faite par courriel aux membres du conseil relativement à la vitesse sur la rue de la Station à Sawyerville;

Sur la proposition la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la ville présente une plainte à la SQ et qu'un radar avec un indicateur de vitesse soit installé sur la rue de la Station à Sawyerville et qu'une rencontre soit organisée avec la SQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Souper du syndicat de la relève agricole

Le maire consulte les membres du conseil pour savoir si

4) Règlement de taxation (avis de motion et dépôt)

Résolution 2024-02-9398

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le Règlement numéro 345-2024 abrogeant le règlement 342-2024 sur la Taxation 2024.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Période de questions

- Mme Carole St-Pierre

Elle questionne les membres du conseil sur les services de conciergerie du centre communautaire.

Elle suggère de faire une revue du territoire pour gérer les nuisances.

N. Levée ou ajournement.

Résolution 2024-02-9399

Sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance ordinaire soit levée 20 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier